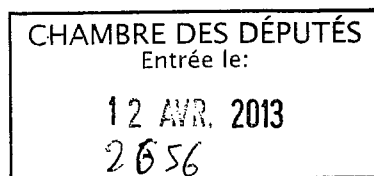




Monsieur Laurent Mosar
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg



Luxembourg, le 12 avril 2013

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Culture et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

Le jeudi 21 février 2013, le projet de loi concernant la construction d'un nouveau bâtiment pour la Bibliothèque nationale de Luxembourg (BNL) a été adopté par la Chambre des Députés.

Je tiens à souligner qu'une autre institution culturelle, à savoir les Archives nationales (ANLux), se trouve dans une situation au moins aussi précaire que celle de la Bibliothèque nationale. Dans ce contexte, j'aimerais rappeler le fait que, dû à la situation financière du pays, le projet pour la construction d'un nouveau bâtiment pour les Archives nationales à Belval a été abandonné par le Gouvernement en 2008.

Actuellement les Archives nationales disposent, respectivement louent, 3 dépôts annexes pour faire parer à leur problème de stockage. Un nouveau dépôt provisoire est en construction dans la zone industrielle Bourmicht à Bertrange pour héberger temporairement les archives stockées dans le bâtiment de la Poste à Luxembourg-Gare qui va disparaître au cours de l'année 2014.

Vu l'état et les conditions de sécurité du bâtiment central sis au Plateau du St. Esprit, il a été décidé de procéder à une mise en conformité du dit bâtiment. Ces travaux vont débiter vers la fin de l'année courante et apparemment les Archives nationales doivent fermer leurs portes au public pour une période prolongée.

Considérant ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Culture et à Monsieur le Ministre du Développement durable :

- Quelle est l'envergure des travaux de mise en conformité et à combien s'élèvent les coûts de cette entreprise ?
- Quelles sont les conséquences de ces travaux pour le public et, en particulier, pour les étudiants et chercheurs de l'Université du Luxembourg ?
- Quels sont les impacts de tous ces travaux quant au fonctionnement et à la gestion interne des Archives nationales vu le manque chronique de personnel ?
- Quels sont les risques émanant de tous ces travaux et déménagements pour les documents ?
- Quel est l'avenir du projet initialement prévu à Esch-Belval ?
- En considérant les différents facteurs qui précèdent ne serait-il pas plus opportun de reprendre l'idée de la construction d'un nouveau bâtiment fonctionnel adapté aux besoins des Archives nationales au lieu d'investir des montants conséquents dans des mesures provisoires en sachant que les problèmes de place vont s'aggraver d'avantage dans le futur ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.



Roger Negri
Député